

# La faune

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **152 (2015)**

PDF erstellt am: **01.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# 5. La faune

Rose-Marie Arbogast et Louis Chaix

L'acidité naturelle du sol de Praz Berthoud a corrodé et dissout la plupart des restes en matière dure animale, mais, aux abords de la source, les apports karstiques ont contré cette corrosion et permis leur conservation. Le corpus analysé provient des cinq zones les mieux préservées (fig. 38). Le premier assemblage distingué vient des couches 7a, 6c et 6b, qui sont attribuées au Mésolithique, tandis que le second est de la couche 6a, qui est datée du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen I. Les restes, très fragmentaires, des autres zones n'ont pas été pris en compte.

## 5.1. Etat de conservation

Malgré l'effet tampon de la source sur l'acidité des sédiments, l'état de conservation des ossements est mauvais. Les surfaces osseuses et même l'émail

## 5.3. Assemblage des couches 7a, 6c et 6b

dentaire sont très fortement attaqués (fig. 39). Les éventuelles traces anthropiques sont, par conséquent, très difficiles à voir. D'autre part, la fragmentation est extrêmement forte et une majorité des restes sont brûlés, le plus souvent à haute température, comme en témoigne leur couleur blanche ou grise (annexe 5.1). Les taux de détermination sont donc très bas. Sur six mètres carrés tests, les pourcentages d'ossements déterminés varient entre 3 et 0.1% (annexe 5.2). Il en va de même pour le poids moyen des restes, également très faible (annexe 5.3).

Cet assemblage, qui est attribué au Mésolithique, a livré un nombre total de 71 restes osseux attribués

## 5.2. Assemblage des couches 7a, 6c et 6b

Cet assemblage, qui est attribué au Mésolithique, a livré un nombre total de 71 restes osseux attribués

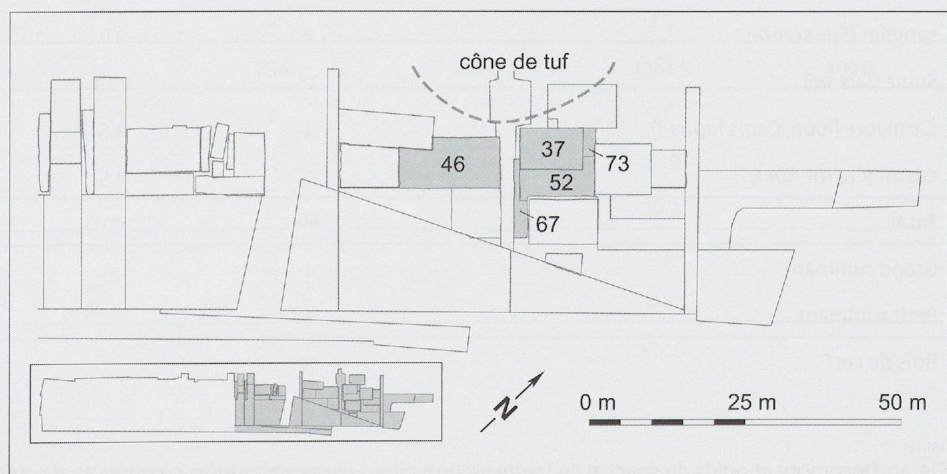


Fig. 38. Plan de situation du cône de tuf et des cinq zones retenues pour l'étude de la faune.

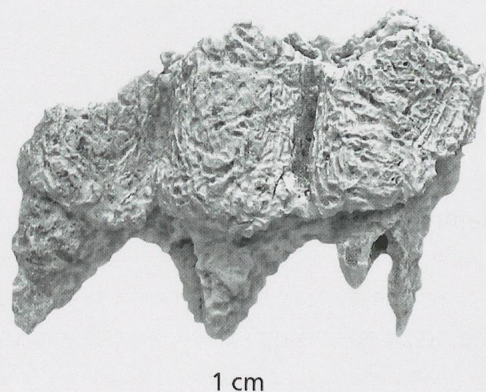


Fig. 39. Très forte érosion de l'émail et des racines de cette troisième molaire inférieure droite d'un cerf élaphe adulte (*Cervus elaphus*, QK-252-23).

soit à une espèce, soit à une famille ou à un groupe plus large (fig. 40). Ces vestiges représentent un poids de 444 g, soit un poids moyen par fragment de 6.3 g. Il faut noter qu'aucun os n'est entier et que le pourcentage d'éléments attribués est extrêmement faible par rapport à la grande quantité de minuscules esquilles.

Le spectre témoigne de la présence de six espèces au minimum. Il est dominé par le cerf (*Cervus elaphus*), avec 38 restes, pour un poids de 235 g. Nous avons volontairement décompté les fragments de ramures à part (3) car ces restes peuvent être issus de ramassages et ne pas appartenir aux individus présents sur le site. Cette remarque vaut également pour l'assemblage de la couche 6a. La répartition des segments squelettiques du cerf montre une très nette surreprésentation des éléments de la tête, avec un fragment de frontal et 23 dents ou fragments de dents. Les autres segments montrent tous un net déficit par rapport aux valeurs théoriques<sup>16</sup> (annexe 6.1 et 6.2). Il s'agit sans doute d'un problème de conservation différentielle, les dents montrant toujours une meilleure résistance à la destruction. Dans cet échantillon, les dents elles-mêmes sont fragmentées : nous avons dénombré trois molaires supérieures, une incisive inférieure, une prémolaire inférieure, deux molaires inférieures et 16 fragments dentaires indéterminés. Les ossements de cerf sont attribuables à un individu au minimum, âgé de plus d'un an.

<sup>16</sup> Pour la distribution pondérale des divers segments du squelette des principales espèces, nous nous sommes basés sur le travail de S. Jacomet et al. (2004).

Espèces	Nombre de restes	%	Poids (g)	%
aurochs ( <i>Bos primigenius</i> )	2	3.0	159	37.5
cerf - sans bois ( <i>Cervus elaphus</i> )	38	57.6	235	55.4
chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	4	6.1	2	0.5
sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	2	3.0	9.1	2.1
Suiné ( <i>Sus sp.</i> )	18	27.3	17.9	4.2
Carnivore (loup, <i>Canis lupus</i> ?)	1	1.5	0.5	0.1
castor ( <i>Castor fiber</i> )	1	1.5	1	0.2
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>100.0</b>	<b>424.5</b>	<b>100.0</b>
Grand ruminant	1		0.5	
Petit ruminant	1		1	
Bois de cerf	3		18	

Fig. 40. Décompte et poids du spectre de faune reconnu dans l'assemblage des couches 7a, 6c et 6b.

Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) est représenté par trois fragments de deuxième phalange et par un sésamoïde, attribuables à un individu de plus de 16 mois. Parmi les ruminants, il faut encore signaler deux diaphyses de tibia appartenant à un grand Boviné, très probablement l'aurochs (*Bos primigenius*). Il s'agit d'un adulte de plus de deux ans et demi.

Les Suinés sont attestés par 20 restes, parmi lesquels un fragment de mandibule et une portion de molaire inférieure sont attribuables au sanglier (*Sus scrofa*). Il est fort probable que les 18 autres vestiges proviennent également de la même espèce. La distribution des éléments anatomiques montre une dominance des restes dentaires (8) et des bas de pattes (7). Le nombre d'individus n'a pu être estimé.

Une portion distale de première phalange appartient à un Canidé, probablement le loup (*Canis lupus*). Un fragment diaphysaire d'ulna indique la présence d'un castor adulte (*Castor fiber*). Enfin, un fragment

de dent est attribuable à un ruminant de grande taille (élan, cerf ?) et un morceau de bassin appartient à un petit ruminant (chevreuil ?).

### 5.3. Assemblage de la couche 6a

Cet assemblage, qui est daté du 5<sup>e</sup> millénaire, a livré un nombre total de 333 restes osseux attribués soit à une espèce, soit à une famille ou à un groupe plus large (fig. 41). Leur poids s'élève à 3391.3 g, soit un poids moyen par fragment de 10.2 g, valeur plus élevée que pour l'assemblage des couches inférieures. Onze espèces au minimum sont présentes. La relativement bonne conservation de certains éléments a permis quelques mesures (annexe 7).

Le cerf (*Cervus elaphus*) est toujours dominant avec plus de 78% des restes et 84% en termes de poids. La répartition des divers éléments squelettiques

Espèces	Nombre de restes	%	Poids (g)	%
aurochs ( <i>Bos primigenius</i> )	3	1.0	8.3	0.3
cerf - sans bois ( <i>Cervus elaphus</i> )	230	78.2	2009.8	84.1
chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	2	0.7	1	0.0
sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	17	5.8	192.5	8.1
Suiné ( <i>Sus sp.</i> )	30	10.2	83.8	3.5
ours brun ( <i>Ursus arctos</i> )	2	0.7	71	3.0
loup ( <i>Canis lupus</i> )	3	1.0	18	0.8
Canidé ( <i>Canis sp.</i> )	1	0.3	0.5	0.0
Carnivore ( <i>Carnivora</i> )	4	1.4	2.1	0.1
castor ( <i>Castor fiber</i> )	2	0.7	1.5	0.1
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>100.0</b>	<b>2388.5</b>	<b>100.0</b>
Capriné	2		5.6	
Grand ruminant	4		48.9	
Petit ruminant	4		10.2	
taupe ( <i>Talpa europaea</i> )	1		0.5	
poisson ( <i>Pisces</i> )	1		0.1	
Bois de cerf	27		937.5	

Fig. 41. Décompte et poids du spectre de faune reconnu dans l'assemblage de la couche 6a.

montre une forte proportion d'éléments dentaires et des extrémités (annexe 8.1). Par rapport à la distribution théorique, calculée sur la base du poids, on note un net déficit des éléments rachidiens et du membre postérieur (annexe 8.2). Les restes de cerf appartiennent au minimum à 4 individus, un jeune de moins de 18 mois et trois animaux de plus de 3 ans. Les rares mesures témoignent d'une assez grande variabilité, les molaires et les humérus s'intégrant bien dans le corpus des cerfs du site néolithique moyen de Twann (Becker et Johansson, 1981), alors que les calcaneums et les talus se trouvent dans la portion inférieure de la marge de variation. Les moyennes de la longueur externe du talus (GLL) diffèrent, en effet, significativement des valeurs des cerfs mésolithiques de Rochedane (Bridault, 1993) et de ceux, néolithiques, de Twann (annexe 8.3). Les 27 restes de ramures ont été décomptés à part. Parmi eux, on dénombre huit bases de bois de chute, sept andouillers et douze fragments de perches ou d'andouillers. La présence de nombreux bois de chute indique plutôt une pratique de ramassage – effectué à la fin de l'hiver et au début du printemps (fig. 42).

Les Suinés viennent ensuite avec 47 ossements pour un poids de 276,3 g. Nous avons regroupé sangliers et Suinés indéterminés pour les diverses estimations. Au niveau de la distribution détaillée des éléments du squelette, on note une bonne

représentation des éléments dentaires (fig. 43) et mandibulaires en termes de nombre alors que mandibule, scapula, humérus et tibia dominant en poids (annexes 9.1 et 9.2). En comparant, les poids avec les valeurs théoriques attendues, on observe une surreprésentation des éléments de la tête et du membre antérieur (annexe 9.3). Parmi les restes de Suinés, nous avons dénombré deux individus, dont un mâle de grande taille âgé de 8 à 10 ans et un animal d'environ 2 ans. Les rares mesures montrent des troisièmes molaires inférieures assez grandes, alors qu'une scapula est de petite taille (annexe 9.4).

Pour les grandes espèces, trois os (deux dents et un fragment de deuxième phalange) sont attribuables à l'aurochs (*Bos primigenius*) et indiquent un individu adulte. Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) est attesté par un individu adulte. Quelques vestiges de carnivores ont été mis au jour. L'ours brun (*Ursus arctos*) est présent avec un fragment distal d'humérus et une portion antérieure de calcaneum droit (fig. 44). Ces restes appartiennent à un individu adulte. La largeur du calcaneum fait plutôt penser à une femelle d'assez petite taille (annexe 10.1). Le loup (*Canis lupus*) est représenté par une carnassière (M1) inférieure droite, un fragment de molaire et une portion proximale de radius. Les dimensions de la carnassière indiquent un animal de grande taille, très probablement un

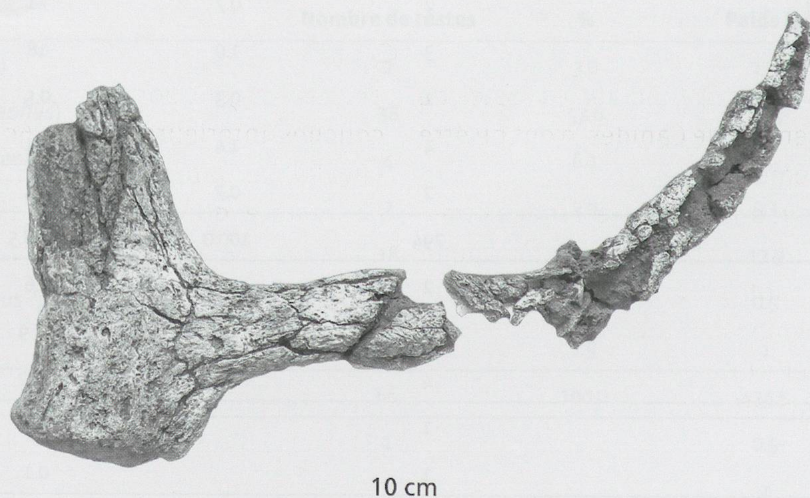
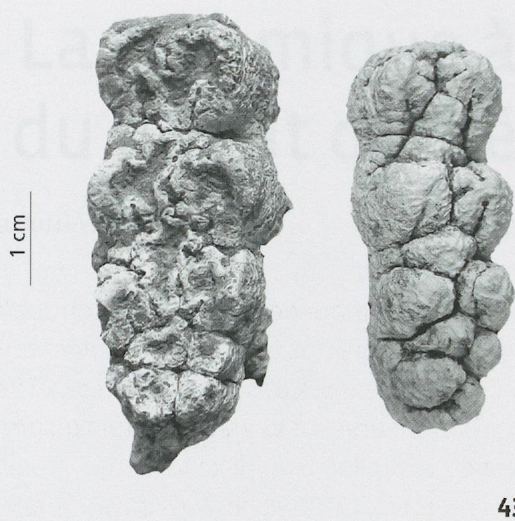


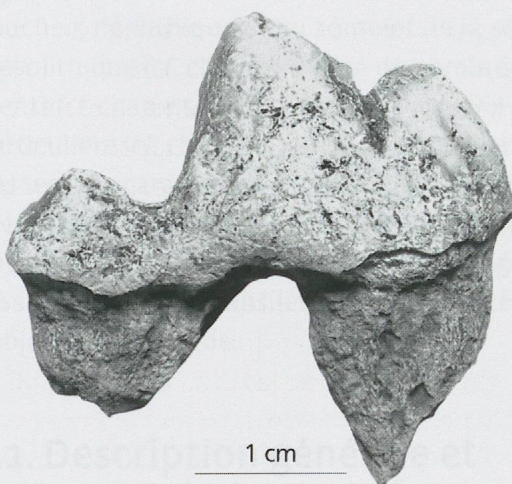
Fig. 42. Cerf élaphe (*Cervus elaphus*): fragment basal de ramure droite, avec le premier andouiller (QN-267-47). Cette pièce est un bois de chute comme en témoigne la morphologie de la meule. On rappellera ici que les cerfs mâles perdent leurs bois au printemps (mars à mai).



43



44



45

Fig. 43. Sanglier (*Sus scrofa*): une troisième molaire inférieure gauche d'adulte (à gauche, QK-266-47) et un bourgeon de troisième molaire inférieure droite (à droite, QQ-282-47).

Fig. 44. Ours brun (*Ursus arctos*): calcaneum droit, fortement érodé.

Fig. 45. Loup (*Canis lupus*): carnassière inférieure gauche (M1). Les racines sont fortement érodées

mâle (fig. 45 et annexe 10.2). Cinq autres restes de carnivores, probablement de Canidés, n'ont pu être attribués spécifiquement.

Le castor (*Castor fiber*) est attesté par deux fragments d'ulna d'adulte. Dix restes osseux appartiennent à des ruminants non déterminés, petits et grands. Enfin, un fragment distal d'humérus indique la présence de la taupe (*Talpa* sp.), alors qu'une vertèbre appartient à un poisson indéterminé.

## 5.4. Conclusion

Le corpus de faune analysé se compose uniquement d'espèces sauvages qui témoignent d'un

environnement boisé et tempéré, autant pour les couches inférieures (c. 7a, 6c et 6b) que pour la couche 6a. Dans les deux cas le cerf est l'espèce dominante, que ce soit en nombres de restes ou en termes de poids. Aucun reste d'animaux domestiques n'est attesté, même pour la couche 6a située entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen I. Aussi, ces résultats sont tout à fait comparables aux spectres mésolithiques connus de la région. Notons, toutefois, que dans l'arc jurassien, au Néolithique moyen I, les animaux domestiques sont toujours minoritaires dans les séries, à l'inverse de la zone alpine, en particulier la vallée du Rhône, où ils représentent alors l'essentiel de la faune mise au jour dès le Néolithique ancien.

